

BILAN PROFESSIONNEL

« Un accompagnement centré sur les ressources et atouts du salarié »

Entretiens individuels | *Présentiel*

24 Heures | dont 18 séances de 2 H + 6 H de travail de recherche + tests

Sur temps de travail

Une clé pour gérer les compétences

OBJECTIFS

- ▶ Analyser les compétences.
- ▶ Valoriser les ressources.
- ▶ Déterminer les besoins.
- ▶ Faire face au changement.
- ▶ Identifier les sources d'évolution.
- ▶ Mieux se connaître.
- ▶ Evaluer le parcours professionnel
- ▶ Faire correspondre les intérêts du salarié avec ceux de l'entreprise

- Réalisation des 3 phases du bilan
- Elaboration d'un plan d'action.
- Rédaction d'une synthèse

Conseiller : Jérôme DUVAL

Consultant **certifié FFP**

Habilité à faire passer des tests de personnalités et des tests d'intérêt professionnels.

LIC FORMATION

ZAC des Champs Chouettes 1
27600 Saint Aubin Sur Gaillon

Contact : **Jérôme DUVAL**

02 32 77 51 30

jerome.duval@lic-formation.fr

www.lic-formation.fr

Programme

Le bilan professionnel est une action qui consiste à valoriser et évaluer les compétences d'un salarié pour mieux l'accompagner dans son évolution.

1 - PHASE PRÉLÉMINAIRE : Il s'agit d'une phase qui instaure la relation entre le conseiller et le salarié et qui pose le cadre du déroulement du bilan professionnel.

- Faire connaissance avec le bénéficiaire.
- Présenter la démarche.
- Présenter l'intérêt du bilan professionnel.
- Retracer le parcours professionnel.
- Définir le plan de route.

2 - PHASE D'INVESTIGATION : Elle se travaille sur 2 niveaux, l'un plus basé sur les expériences ; l'autre sur l'avenir. L'objectif : mieux comprendre sa situation présente et se réaliser.

⇒ **Rétrospective** :

- Analyse du parcours professionnel et personnel
- Analyse de la personnalité, des motivations, des centres d'intérêts.
- Analyse des compétences.

⇒ **Prospective** :

- Repérer des pistes d'évolution ou de développement
- Mener des recherches pour recueillir toute information nécessaire aux pistes identifiées
- Analyser les informations et les recherches

3 - PHASE DE CONCLUSION :

- Elaboration des axes à développer
- Identification des atouts et des freins
- Construction d'un plan d'action et précisions sur les étapes
- Restitution d'un document de synthèse.

(9 entretiens en face à face de 2 H avec le salarié + 6 heures consacrées aux recherches personnelles + Tests) + Echanges avec le gestionnaire RH

Méthodes et moyens : —

Entretiens en face à face (*entretiens d'aide*) qui permettent au bénéficiaire de s'interroger sur ses expériences professionnelles et d'identifier ses compétences. Nous utilisons la logique de l'accompagnement centrée sur la personne pour créer un climat de confiance et sécurisant. Les méthodes, les techniques, les outils, les évaluations s'adaptent au bénéficiaire et à ses besoins pour éviter un cadre contraignant.

NOS ENGAGEMENTS : dans la relation que nous instaurons avec le bénéficiaire et les moyens mis en œuvre nous prenons garde :

- ⇒ de ne pas nous tromper d'objectifs / de considérer le bénéficiaire comme une personne entière / de ne pas le fragiliser / de lui apporter tous les repères nécessaires / de présenter une posture facilitatrice.

Afin d'assurer un suivi du projet, un entretien est réalisé gratuitement après le bilan à + ou - 6 mois.

« Révélateur de compétences »

Formations
Linguistiques

Formations
Informatiques

Formations **Management** &
développement personnel

Accompagnement VAE -
Bilan de compétences -
Communication